## La Mairie de Linselles

- nous attribue une subvention annuelle pour le fonctionnement de notre association et à l'occasion pour soutenir nos projets
- nous prête régulièrement du matériel et des salles municipales.
- permet de nous faire connaître grâce à l'appel à participer aux diverses manifestations locales.
- se tient régulièrement informée de l'activité de notre association.
- soutient depuis le début, en lien avec Willich, le projet de notre association.